

La partenariat Drac/Draaf en Bretagne : l'art et la culture des leviers pour le développement des territoires ruraux

MARTINE LE BRAS

CONSEILLÈRE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BRETAGNE.

Très récemment signée en Bretagne, la convention Drac/Draaf réaffirme un partenariat déjà bien établi autour de l'art et de la culture comme moyens du développement des territoires ruraux. Les lycées agricoles figurent parmi les acteurs importants de ce partenariat.

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), fortes d'un partenariat ancien, souhaitent renforcer leur coopération pour inscrire l'art et la culture comme des leviers incontournables du développement des territoires ruraux.

Les établissements d'enseignement agricole, au même titre que les autres acteurs du territoire, sont encouragés à élaborer des projets artistiques et culturels en lien avec les problématiques d'aménagement rural.

La convention Drac/Draaf : une ambition commune pour des initiatives structurantes sur les territoires

Cette ambition commune vient de donner lieu à la signature d'une convention DRAC/DRAAF 2013-2016, le 22 octobre 2013, à l'instar du protocole national culture- agriculture.

Celle-ci propose une collaboration innovante et transversale dans tous les domaines relevant des compétences respectives des deux ministères et a pour objectif de :

- développer et renforcer l'éducation et les pratiques artistiques et culturelles en accompagnant les actions et en encourageant les mises en

- réseaux,
- favoriser la connaissance et la conservation des patrimoines et leur mise en valeur, ainsi que la compréhension par les jeunes citoyens des territoires dans lesquels ils vivent,
- promouvoir la qualité architecturale et paysagère et sensibiliser les populations à une démarche intégrée de développement durable,
- contribuer à un meilleur équilibre territorial dépassant les frontières urbaines/rurales dans le domaine de la diffusion de toutes les formes artistiques,
- soutenir les initiatives locales permettant l'émergence de la création ou une meilleure diffusion des formes artistiques en s'appuyant sur le réseau culturel institutionnel,
- accompagner les initiatives structurantes pour l'économie des territoires ruraux notamment dans le domaine des technologies numériques, du tourisme culturel, de la librairie et de l'édition,
- valoriser le rapport au vivant et les pratiques relatives aux arts du goût et au patrimoine gastronomique.

L'éducation artistique et culturelle : un point essentiel de ce partenariat

Depuis plus de 10 ans, le partenariat entre la DRAC et la DRAAF de Bretagne, en la matière, s'est structuré et a permis d'accompagner de nombreux projets dans les établissements agricoles publics.

Ces projets ont concerné l'ensemble des niveaux de la 4^{ème} aux BTS dans de nombreux domaines culturels : théâtre, cinéma, cirque, danse, arts plastiques, musiques actuelles ... Ce partenariat s'est réalisé au gré des projets présentés par les établissements dans le cadre d'un appel à projet lancé conjointement par la DRAC et la DRAAF, permettant de mobiliser des financements du Ministère de la Culture.

Dans ce cadre, ce sont 10 projets conséquents qui seront portés en 2013/2014 par des binômes lycée agricole / structure culturelle en Bretagne.

Ils permettront aux jeunes de découvrir une démarche de création artistique, de l'expérimenter, de rencontrer au plus près l'artiste et son oeuvre, de poser un autre regard sur le monde et, enfin, de permettre à un établissement scolaire dans son ensemble de bénéficier d'une présence artistique.

Le réseau culturel des établissements agricoles publics: un dispositif structurant

Le partenariat s'est également structuré autour du projet régional du réseau culturel des établissements d'enseignement agricoles publics. Ainsi, le projet régional « créateurs de livres d'artistes » s'est construit sur trois ans en étroite collaboration entre la DRAAF et la DRAC : financement des projets pédagogiques (résidences d'artistes, ateliers de pratiques artistiques) réalisés dans ce cadre et cofinancement de deux actions de formation en novembre 2010 et novembre 2011.

Artistes, élèves et enseignants ont pu se rencontrer dans une double dimension créatrice et pédagogique. Les résultats de ces rencontres ont fait l'objet en 2012-2013 d'une exposition financée par le ministère de l'Agriculture qui est diffusée vers un large public et qui contribue à la construction d'un lien dynamique entre formation et animation des territoires.

Au regard de la collaboration actuelle entre la DRAAF et la DRAC de Bretagne, une réflexion autour d'un projet fédérateur régional est menée pour approfondir et amplifier les acquis du partenariat. Ce projet baptisé « Lieux de vies, lieux d'envies, mobilisons-nous » va ainsi contribuer

à l'objectif d'ouverture et de collaboration inter-réseaux vie scolaire et réseau culturel.

La phase d'ingénierie du projet, avec l'appui de la DRAC, a débuté en février 2013 avec 2,5 jours de formation commune entre les deux réseaux. Quelques projets artistiques et culturels pour l'année 2013/2014, dans le cadre de l'appel à projets DRAC/DRAAF, sont les premiers témoins de cette dynamique régionale qui va se déployer jusqu'en 2015/2016.